

7^{ème} Conférence des Présidents du RIARC

Intervention du Président du Réseau Francophone des Régulateurs des Médias
(REFRAM)

Monsieur le Président de séance ;

Mesdames et Messieurs chers collègues ;

C'est pour moi un réel plaisir de prendre la parole pour adresser à mon ami Abdourahmane Ousmane, Président du Conseil Supérieur de la Communication du Niger et aux membres de cette instance, mes fraternels remerciements pour l'accueil chaleureux et l'attention dont moi même et ma délégation étions l'objet depuis notre arrivée à Niamey. Ces marques d'amitiés et de sympathie nous vont droit au cœur et augurent du succès de cette Conférence dont la qualité de l'organisation en est l'un des prémices.

Je voudrais aussi féliciter la TCRA et la présidence tanzanienne du RIARC et noter avec satisfaction l'efficacité des actions menées depuis 2011 pour assurer la visibilité de notre réseau.

La 7^{ème} conférence des Présidents des instances membres du RIARC se tient deux mois après celle de Ndjama qui a réuni les membres du Réseau Francophone des Régulateurs des Médias dont j'assume, depuis le 15 Octobre, la Présidence. C'est à ce titre que je voudrais saluer, au nom de la Gouvernance du REFRAM comprenant outre la présidence, la vice présidence et le secrétariat permanent, cette nouvelle opportunité qui s'offre à nos instances d'échanger sur les questions d'intérêt commun. Le choix de la thématique sur la transition numérique par les présentes assises s'inscrit dans la ligne des débats qui animent la régulation depuis l'annonce de l'extinction de l'analogique en 2015. En Novembre 2012 nous discutons de cette question à Dakar pour conclure sur l'impérieuse nécessité de nous saisir de cette problématique et contribuer, par notre engagement, à assurer la continuité de notre mission de régulateur notamment dans la formulation du nouveau cadre normatif résultant du passage au numérique.

En guise de propositions de réponses possibles et à la demande de la Conférence de Dakar, le REFRAM a produit un guide sur la transition numérique terrestre aujourd'hui disponible sur le site. Ce document, bien que reflétant l'expérience d'un pays membre de notre réseau, développe une approche introductive à la problématique de la transition numérique dont les dimensions juridique, technique ou financière ne sont guère d'un abord facile.

L'absence d'une vision claire et compréhensive des défis réglementaire, politique, technologique ou économique du passage au numérique induit forcément de tergiversations donc de retard dans la mise en œuvre du processus, comme c'est le cas aujourd'hui dans bien de pays notamment le mien.

C'est pourquoi, l'accompagnement que nos réseaux peuvent fournir aux instances membres est d'un apport indiscutable pour l'émergence d'une expertise locale à même de contribuer à l'identification des besoins et des moyens permettant d'atteindre les nombreux objectifs liés à ce processus.

Tout en œuvrant pour une plus grande imprégnation par ses membres des problématiques du numérique, le REFRAM explore également d'autres activités à même d'ancrer davantage le régulateur dans son rôle. Il s'agit des questions liées aux médias du service public, le traitement des plaintes ainsi que la protection, trois axes d'intervention adoptés par la Conférence de Ndjamena. Le plan d'action en cours de réalisation établira un agenda des différentes rencontres d'échanges conformément aux décisions prises lors de la troisième conférence de REFRAM.

Une mention spéciale est adressée au RIARC avec lequel les échanges sur les bonnes pratiques en matière pourront se développer lors du présent biennum/

C'est sur cette invite à plus de coopération que je termine mon propos en souhaitant pleins succès aux travaux de la 7^{ème} CIRCAF et je vous remercie de votre bienveillante attention.